



**MESSAGE DU GOUVERNEMENT
A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA
JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE
18 MARS 2024**

**Ivoiriennes, Ivoiriens, chers Compatriotes, chers
amis de la Côte d'Ivoire**

Le 18 mars de chaque année, nous célébrons avec la communauté internationale, la journée mondiale du Recyclage. C'est l'occasion pour le Gouvernement de revenir sur la nécessité des bonnes pratiques et des bons gestes en matière de tri et de recyclage de nos déchets.

Ainsi, cette journée commémorée avec la communauté internationale vise à sensibiliser et encourager la population à l'adoption de démarches responsables pour la préservation de l'environnement et de la qualité du cadre de vie.

Dans un contexte de raréfaction des matières premières, le recyclage contribue à renforcer l'approvisionnement en matières premières dans les cycles de production et de consommation.

Le recyclage est donc un moyen de donner une valeur à nos déchets par la pratique des 3R à savoir **Réduire, Réutiliser, Recycler**. Cette bonne pratique constitue à n'en point douter un moyen de lutte contre la pollution de l'environnement. En effet, le recyclage est une technique qui permet de réduire la consommation des ressources naturelles en offrant une seconde vie aux matériaux déjà utilisés.

Chers concitoyens,

Chers amis de la Côte d'Ivoire,

Dans notre pays, les quantités de déchets ne cessent de croître avec l'augmentation de la population. Aux déchets solides ménagers, s'ajoutent les déchets sanitaires, les déchets agricoles, les déchets industriels, et bien d'autres types de déchets produits quotidiennement sur le territoire national.

Ces importantes quantités de déchets sont toutes destinées à l'enfouissement, du fait de l'absence de tri et du recyclage.

Toute chose qui constitue une préoccupation pour le gouvernement, car l'insalubrité et la détérioration du cadre de vie risquent de compromettre tous les efforts entrepris pour le développement.

Chers compatriotes,

En Côte d'Ivoire, de nombreuses initiatives en matière de recyclage ont été entreprises et le gouvernement s'est résolument engagé dans une dynamique d'économie circulaire, impulsée par le Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, qui accorde une priorité à la protection de l'environnement et à la préservation de la qualité du cadre de vie de nos concitoyens.

La gestion des quantités sans cesse croissantes de déchets, nécessite la mobilisation d'importantes ressources financières.

Dans ce cadre, l'adoption par tous, de comportements responsables en vue de la réduction des quantités de déchets que nous produisons et leur recyclage, permettrait de réduire les dépenses dans ce secteur tout en préservant notre environnement.

La réflexion actuelle sur le recyclage doit nous amener plus loin du fait des énormes enjeux sociaux, écologiques, énergétiques, sanitaires et économiques.

Chers compatriotes,

Le gouvernement continue et continuera de donner la priorité à la protection de l'environnement en prenant des mesures visant la gestion durable des déchets par le tri et le recyclage.

Dès lors, il appartient à chacune et chacun d'entre nous de prendre ses responsabilités.

En effet,

Les entreprises doivent placer la réduction, la réutilisation et le recyclage au cœur de leurs décisions, au même titre que leurs chiffres d'affaires.

Aussi, le monde scientifique doit-t-il s'inscrire dans le sens d'une écoconception des produits, qui elle-même s'intègre dans une économie circulaire sur laquelle s'aligne la nouvelle politique de la salubrité de notre pays.

Chaque citoyenne et citoyen de notre beau pays doit faire des choix responsables, pour soutenir les politiques et les initiatives du gouvernement en matière de tri et de recyclage des déchets.

Concrètement, il s'agit de réutiliser nos produits usagers comme le plastique, le verre, le papier, le métal, les vêtements, les meubles, les déchets de construction, etc....

En agissant ainsi, nous contribuons, à réduire le gaspillage des ressources naturelles et à préserver l'environnement et la qualité du cadre de vie.

Chers compatriotes ;

Chers amis de la Côte d'Ivoire ;

Le nouveau paradigme, porté par le Gouvernement, prône la valorisation du potentiel socio-économique du secteur des déchets dans une perspective de

développement harmonieux des territoires, conformément aux objectifs de développement de notre pays.

Pour ma part, je suis convaincu que le recyclage serait d'un apport indéniable dans la résolution de la problématique de l'insalubrité de nos villes, à travers la mise en place d'un système intégré de gestion et de valorisation des déchets, adossé aux principes du développement durable.

Chers compatriotes ;

Chers amis de la Côte d'Ivoire ;

La Journée Mondiale du Recyclage, nous exhorte à porter un regard nouveau sur nos déchets.

Je souhaite un engagement de tous ; partenaires au développement, secteurs public et privé, société civile, collectivités territoriales, braves populations.

Chers compatriotes ;

Redoublons d'efforts et intégrons le recyclage dans nos habitudes.

« *Le recyclage n'est pas une option, c'est une nécessité, c'est l'affaire de tous !* »

Je vous remercie.